

COMMISSION PATRIMOINE

Compte rendu de la réunion Du Vendredi 22 octobre 2021

Membres de la Commission			
Nom – Prénom	Présent	Excusé	Absent
ARNAUD Christophe – Président de la Commission	X		
CHAVANNE Marc		X	
COTE Jérôme	X		
EPALLE Christophe		X	
FAYARD Serge – Secrétaire de la Commission	X		
GRANGER Pascal	X		
GUINAND Pierre		X	
LHERBRET Philippe	X		
MAHINC Michel	X		
MASSACRIER Guy	X		
MOUNIER Ludovic		X	
PRESLE Jean-Luc	X		
VIAL Thierry		X	

Ouverture de la réunion de la Commission Patrimoine à 8H30 par le Président, Christophe ARNAUD qui remercie les présents malgré le changement de date.

ENTRETIEN EXTERIEUR & AFFICHAGE :

Philippe Lherbret : remet les documents de gestion de l'entreprise chargée de l'entretien des sites de la CMCAS, Messidor est remis en question car ils ne respectent pas le contrat d'entretien.

Nous ferons réaliser des panneaux CMCAS Loire propriété privée. Pour nos sites.

Jean Luc Presle : demande une restitution du nombre de locations des salles de la CMCAS.

Le Président : Joindre un questionnaire de satisfaction des utilisateurs, lors de la prochaine réunion nous examinerons les propositions de textes, prévoir dans ce texte l'état du matériel, les accès (fléchage), état des locaux, souhaits d'amélioration.

LEZIGNEUX :

Le Président : les extérieurs ont été réalisés, il faudra désigner un référent par site de façon à assurer le suivi de l'état des bâtiments et des extérieurs.

Jean Luc Presle : Je vous propose de contacter Loire Toiture pour la réfection du toit (tuiles, voliges, gouttières, vélux et tour des cheminées).



Jérôme Cote : l'entreprise qui nous a fait un devis propose d'aligner les toitures de façon à supprimer les différences de niveaux, ils reprendront les vélux et le tour des cheminées ainsi que les chenaux en zinc.

Le Président, Christophe ARNAUD parle de deux devis déjà réalisés avec celui de Loire Toiture, un choix sera fait ultérieurement.

Pour Lézigneux, le coût des passages pour entretien des extérieurs est de 1700 €, un membre de la commission ou de Conseil d'Administration sera chargé du suivi des réalisations des travaux sur les sites de la CMCAS.

Les impôts fonciers pour Lézigneux sont de 700 €, pour la réfection de la toiture nous avons 2 devis, réalisés en 2020. Le 1^{er} est de 25 000 € et le 2^{ème} 30 000 € avec TVA réactualisée. Il faut prévoir 35000 €, à voir un nouveau devis de Loire Toitures. Il restera le bardage à réaliser en travaux bénévoles : coût estimé à 2000 €. J'ai contacté l'entreprise chargée de l'examen des extincteurs. Dans cette salle se tiendra, cet après-midi, une réunion des pensionnés locaux, animée par Elise Périfel. Les éclairages extérieurs ont été remplacés ou créés.

Jean Luc Presle : Pour le passage de la commission de sécurité ?

Philippe Lherbret : J'ai obtenu une réponse de la Sous-Préfecture qui nous indique que nous n'avons pas d'obligation. Après avoir contacté le Maire confirmation est apportée, par contre il insiste sur les nuisances sonores. Le bâtiment est classé en 4^{ème} catégorie soit pour un maximum de 80 personnes. Tout le matériel de sécurité est installé : extincteurs, alarme incendie etc... Pour toute demande de location, il faut l'adresser à la Secrétaire de la CMCAS. Les états des lieux sont effectués par des collègues de proximité ou le correspondant de la SLVie 4.

A Lézigneux il n'y a pas de téléphone sur place.

ST JULIEN :

ENGIE est d'accord pour nous céder une partie des terrains avec les bâtiments, la réflexion se poursuit.

Le Président : Nous réaliserons une amélioration des installations en travaux bénévoles.

TRANSVAL :

Les travaux du Transval sont achevés, l'entretien des extérieurs est effectué de façon correcte, le platane à côté des locaux professionnels a été abattu.

Serge Fayard : suite aux intrusions, nous avons placé des caméras de surveillance factices avec panneaux télé surveillance. Plus de vols !...

Les impôts fonciers sont de 4300 €, le nettoyage 6 000 €, le téléphone 990 €, la SACEM 300 €, maintenance de la climatisation 370 €, l'entretien des extincteurs et alarme incendie 170 €. Problème des locaux occupés par l'aviron, après contacts avec les deux Présidentes l'extension du hangar, réalisée par le club, empiète sur le terrain communal de Roanne nous proposons une reprise de la totalité des locaux par la mairie de Roanne.

Jean Luc Presle : demande de s'adjoindre les services d'un avocat pour sortir de l'impasse actuelle.

Philippe Lherbret : Il faut créer des conventions d'utilisation du boulodrome avec les utilisateurs extérieurs.

**Prochaine réunion de la
Commission Patrimoine**

**Le VENDREDI 4 MARS 2022
A 9h00 au TRANSVAL (transport
avec le minibus, invitation du
Président de la SLvie à prévoir)**

Le Secrétaire
Serge FAYARD

Le Président
Christophe ARNAUD